



La CVR remet son rapport d'étape des réalisations au Président du Sénat



Le Président du Sénat le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a reçu en audience mercredi le 15 décembre 2021, une délégation de la Commission Vérité Réconciliation (CVR). En marge de cette audience, le Vice-Président de la CVR a remis au Président du Sénat en présence de ses deux vice-présidents, un rapport d'étape des réalisations de cette commission, exercice 2021.

Le Président du Sénat le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a salué le

travail abattu cette année par la CVR, un travail qui, selon lui, permettra la réconciliation et le pardon mutuel entre les burundais pour bâtir un pays sans conflits, a indiqué à la sortie de l'audience son porte-parole, Monsieur Gabby Bugaga.

Le Porte-parole du Président du Sénat a indiqué également que la loi exige aux dirigeants de la CVR de présenter le rapport des réalisations aux institutions telles que le Président de la République, le Premier Ministre, le Vice-Président de la République, le Président de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Il a fait savoir que cette commission présentera publiquement le rapport d'étape de ses réalisations exercice 2021 devant le Parlement réuni en congrès, lundi, le 20 décembre 2021.

Source: www.rtnb.bi

Le Premier Ministre reçoit en audience les membres du bureau du CNDS



Le Premier Ministre CPG Alain Guillaume Bunyoni

a reçu en audience mardi le 14 décembre 2021, les membres du bureau du Comité National de Dialogue Social (CNDS), présidé par l'ancien Président Sylvestre Ntibantunganya pour la prise de contact, afin que cet organe démarre correctement ses travaux, deux mois après sa mise en place.

Source: www.rtnb.bi

Dans ce numéro:

page

La CVR remet son rapport d'étape des réalisations au Président du Sénat

1

Kabezi : Le Premier Ministre assiste les personnes démunies

2

Semaine dédiée aux contribuables: les producteurs burundais appelés à viser le marché international

2

Désormais, un permis d'importation est exigé aux importateurs des produits agricoles

3

COVID-19: la Ministre en charge de la santé exhorte la population au respect des mesures barrières

5

L'OIM présente la cartographie des risques au Burundi

6

Kabezi : Le Premier Ministre assiste les personnes démunies

Le Premier Ministre CPG Alain Guillaume Bunyoni accompagné de son épouse a remis une assistance en vivres et non vivres à 300 personnes vulnérables identifiées sur les collines de la commune Kabezi en province Bujumbura. C'était ce jeudi 16 décembre 2021

L'assistance remise par la famille du Premier Ministre aux vulnérables de Kabezi était composée de riz, du haricot, de l'huile de palme, du sel, des pagnes, des seaux, du matériel de sport pour les jeunes, 2500 tôles pour 50 ménages, des savons, des houes, 15 téléphones portables pour les chefs de zones et de collines.



Selon le Premier Ministre, la remise de cette assistance aux vulnérables s'inscrit dans le souci de partager les bénédictions divines avec les autres, de respecter les coutumes burundaises d'entraide mutuelle. C'est aussi une façon d'encourager la population pour son implication actuelle dans les activités de développement par rapport aux années antérieures.

A l'occasion de la remise de cette aide aux démunies de la commune Kabezi le Premier Ministre CPG Alain Guillaume Bunyoni a recommandé à la population de respecter sans relâche les mesures barrières au COVID-19 et de se faire dépister régulièrement.

(Source: www.rtnb.bi)

Semaine dédiée aux contribuables: les producteurs burundais appelés à viser le marché international

Le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique Dr Domitien Ndiokubwayo en compagnie du Commissaire Général de l'Office Burundais des Recettes (OBR) Monsieur J.Claude Manirakiza, a ouvert officiellement dimanche 19 décembre 2021, une foire exposition-vente au stade INT-WARI en mairie de Bujumbura, dans le cadre de la semaine dédiée aux contribuables 6ème édition.

Après la coupure du ruban, le Ministre ayant les Finances dans ses attributions accompagné par le Commissaire Général de l'OBR a visité les stands des contribuables qui ont participé à cette foire exposition-vente, une des activités organisées dans le cadre de la semaine dédiée aux contribuables.

Cette journée du contribuable est chaque fois précédée par une exposition-vente qui donne aux contribuables une occasion d'exposer leurs produits et en améliorer la visibilité. Cette exposition offre l'opportunité aux contribuables d'exprimer leur fierté de contribuer au développement du pays. Elle démontre également l'engagement du Gouvernement du Burundi à soutenir les contri-



buables par la collaboration et le renforcement des relations qui existent entre les contribuables et le Gouvernement.

En marge de la visite des stands de la foire exposition-vente, le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique Dr Domitien Ndiokubwayo a félicité et encouragé les exposants qui participent à cette foire. Visiblement ils apportent des produits typiquement burundais fabriqués pour la plupart avec de la matière première burundaise,

a-t-il précisé.

Dr Domitien Ndiokubwayo s'est réjoui que même s'il y a des producteurs qui mélangent la matière première burundaise et celle importée, l'essentiel est de créer des emplois. Il déplore néanmoins les contrefacteurs qui commercialisent de faux produits les faisant passer pour des produits originaux.

Le Ministre Ndiokubwayo a également encouragé les burundais à consommer les produits fabriqués au Burundi pour réduire la dépendance extérieure qui emporte le peu de devises dont le pays dispose. Il a exhorté les producteurs à ne pas seulement viser le marché burundais, mais plutôt à percer sur le marché régional et international.

Le Ministre des Finances a tranquilisé les burundais en

général et les producteurs en particulier que le Gouvernement du Burundi a déjà pris en mains la question des contrefaçons à travers le BBN car ces contrefaçons peuvent nuire à la santé publique.

En marge de la foire exposition-vente, des certificats de participation à cette foire ont été décernés par le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Dr Domitien Ndiokubwayo en compagnie du Commissaire Général de l'OBR. (www.rtnb.bi)

Désormais, un permis d'importation est exigé aux importateurs des produits agricoles

Le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage Dr Déo Guide Rurema a animé mardi le 15 décembre 2021, un point de presse portant sur l'importation des végétaux, pesticides et autres articles réglementés dans le cadre du guichet unique électronique sur le commerce extérieur.

Le Ministre Dr Deo Guide Rurema a d'abord rappelé que le Gouvernement responsable et laborieux est préoccupé par l'augmentation de la production agricole pour que chaque bouche ait à manger et chaque poche de l'argent.

Malheureusement, les importations des végétaux y compris les semences, les produits végétaux et les articles réglementés sont souvent à l'origine de l'introduction et dissémination des maladies et ravageurs des cultures qui réduisent considérablement la production agricole en qualité et en quantité lorsque ces échanges sont effectués sans respect des exigences sanitaires et phytosanitaires requises à l'importation, a poursuivi le Ministre.

Il a indiqué que c'est la raison pour laquelle il informe le public que les échanges internationaux des végétaux, produits végétaux et pesticides sont réglementés et doivent être accompagnés des documents qui attestent de leur bon état phytosanitaire. Et d'ajouter que dans le but de faciliter ces échanges, les documents qui étaient jusqu'ici délivrés manuellement sur papier seront désormais délivrés électroniquement dans le système du guichet unique électronique.

Le Ministre en charge de l'Agriculture a expliqué qu'étant donné que la facilitation des échanges est actuellement une préoccupation de la politique des Gouvernements du monde entier dont celui du Bu-



rundi fait partie, c'est dans ce cadre que les administrations des douanes ont mis en place des systèmes automatisés. Le but étant d'améliorer la facilitation des échanges dans le but d'atteindre efficacement leurs objectifs de percevoir les recettes, de protection de la société et pour fournir des données et des renseignements aux gouvernements afin d'éclairer les décisions en matière de gestion et de politique.

que.

Le Ministre Dr Déo Guide Rurema a précisé que différents outils ont été développés à cette fin par les organismes internationaux, notamment le Guichet Unique Electronique (GUE). Ce dernier est un instrument informatique permettant le traitement sous forme électronique des autorisations, permis, certificats ou tout autre document douanier délivré par les organismes compétents de l'Etat. Cet instrument est prévu par l'Accord de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur la Facilitation des Echanges (AFE) dans son article 10.4.

Pour que le Burundi puisse avancer au rythme des autres pays, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage a sollicité l'appui technique de l'Office Burundais des Recettes (OBR) sur financement de Trade Mark East Africa (TMEA). et le contrat pour exécution de ce travail a été conclu entre l'Office Burundais des Recettes (OBR) et la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED). C'est dans ce cadre qu'un document « permis d'importation » module MOA (Ministry of Agriculture) a été développé et est prêt à être mis en production dans le cadre du GUE dès le mois de janvier 2022.

S'agissant des avantages qu'offre les GUE: les opérateurs ne fourniront les données qu'une seule fois et dans un seul système ; ils permettront d'assurer la sécurité des documents car les papiers utilisés peuvent être falsifiés, ce qui met en péril l'information sur les

documents et cela peut entraîner des transactions illégales avec l'entrée sur le territoire des produits dangereux pour la santé humaine, animale et végétale, voire la sécurité nationale ; ils assureront un bon contrôle des importations et exportations ; ils faciliteront l'accès à des données statistiques fiables sur les imports - exports sur lesquelles se basent les décideurs pour la prise des décisions.

Dr Déo Guide Rurema a également indiqué que pour accéder à cet outil qui sera mis en œuvre dès le mois de janvier 2022, chaque importateur devra avant tout se faire enregistrer au ministère ayant l'agriculture dans ses attributions en vue d'obtenir le numéro d'enregistrement qu'il apportera à l'OBR pour avoir l'autorisation d'entrer dans le système.

Le demandeur de permis d'importation devra ainsi annexer à sa demande les documents exigés pour

chaque catégorie de produits à importer comme la facture proforma pour la demande de permis d'importation des végétaux, produits végétaux et autres articles réglementés, le certificat d'homologation et, l'autorisation d'ouverture d'un point de vente (agrément) pour le cas des pesticides. Vu tous ces avantages mentionnés ci-haut, le Ministre Dr Déo Guide Rurema rappelle à tous les opérateurs économiques à adhérer à ce système automatisé afin d'obtenir le permis d'importation des végétaux, des semences, des produits végétaux et des articles réglementés afin que le pays puisse se conformer aux normes internationales et ainsi éviter l'introduction des maladies pouvant nuire à la production agricole. (www.rtnb.bi)

COVID-19: la Ministre en charge de la santé exhorte la population au respect des mesures barrières



Le Ministre en charge de la Santé Publique en compagnie du Président du comité de riposte contre le COVID-19 et le Maire de la ville de Bujumbura a effectué une visite dans différents lieux publics de la ville de Bujumbura et certains marchés de la Mairie de Bujumbura. L'objectif était de s'enquérir de l'état des lieux de la mise en application des gestes barrières contre la COVID-19.

Parmi les lieux visités, on peut citer la place dit "idéal" au centre ville, le parking des bus venant du nord de Bujumbura, le marché Chez Sion, le marché COTE-BU, le marché de Kamenge en Mairie de Bujumbura

et le site de dépistage du covid19 dénommé Chez Ntiba. Selon la Ministre Dr Sylvie Nzeyimana, il s'observe un relâchement dans la mise en application des mesures barrières contre la Covid-19 dans les différents lieux visités et actuellement, les chiffres des cas positifs commencent à augmenter même si ces derniers ne sont pas alarmant, a souligné Dr Sylvie Nzeyimana.

Elle a alors rappelé à la population de redoubler

d'efforts dans la mise en application stricte des mesures barrières pour se protéger et protéger les autres.

Dans les différents lieux visités, la Ministre Dr Sylvie Nzeyimana a sensibilisé la population au respect des gestes barrières contre la Covid-19, à faire des dépistages précoces, à mettre à la disposition des clients du savon et de l'eau propre, etc. "Il faut que la population célèbre les fêtes de fin d'année en bonne santé", a conclu la Ministre en charge de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida. (www.rtnb.bi)

L'OIM présente la cartographie des risques au Burundi

L'OIM Burundi a présenté ce mardi 14 décembre 2021 la carte multirisque au Gouvernement représenté par le Secrétaire Permanent au Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique. Cette carte multirisque a été



élaborée dans le cadre du projet de renforcement de la résilience face aux risques de catastrophes naturelles au Burundi, financé par l'Union Européenne. La cartographie multirisque au Burundi couvre chacune des 119 communes sur les 5 catastrophes naturelles les plus courantes qui frappent le Burundi : pluies torrentielles, vents violents, glissement de terrain, inondations, tremblement de terre.

Compilées par un consortium d'Experts qui ont utilisé des technologies de pointe, telles que les satellites pour rassembler les informations, les cartes de risques permettent de comprendre quelles zones géographiques spécifiques du pays sont exposées à chacun des 5 dangers qui ont été cartographiés. La cartographie des risques est destinée à être utilisée par le Gouvernement et d'autres parties prenantes pour soutenir la planification, la prise de décision, la hiérarchisation des investissements. La cartographie des risques est aussi conçue pour créer une culture de compréhension des risques qui peut conduire à la création des systèmes d'alertes précoces, de plans de contingence et d'atténuation ciblés et actualisés aux risques locaux.

Pour le Secrétaire Permanent au Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, la cartographie permettra la connaissance des risques pour mieux les gérer par anticipation et la prise de bonnes décisions basées sur l'arbitrage entre les impacts du risque et le coût des actions à mener afin de réduire sensiblement les pertes liées aux catastrophes naturelles. Différents acteurs se serviront de cette cartographie des risques, pour la planification sectorielle de développement notamment

ceux du domaine de la recherche scientifique, de l'urbanisme, aménagement du territoire, agriculture, transport, titres fonciers, cadastre national, infrastructures etc.

Le Secrétaire Permanent au Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique a indiqué que la

cartographie des risques est la première phase du projet de renforcement de la résilience face aux risques de catastrophes naturelles au Burundi TUBE-HONEZA. Et d'ajouter que les autres phases du projet sont:

- Le renforcement des mécanismes institutionnels pour contribuer à une meilleure gestion et mise en œuvre des plans de contingence et à la coordination des acteurs concernés.

- L'implication des communautés dans les initiatives de réduction des risques de catastrophes pour renforcer leur résilience et leurs capacités de prévention et d'atténuation des risques.

Le projet de réduction des risques de catastrophes est mis en œuvre par l'OIM en collaboration avec la Plateforme nationale pour la prévention des risques de catastrophes. La réduction des risques de catastrophes découle de la nécessité d'intégrer le risque dans le développement durable afin de faire le lien entre les interventions humanitaires d'urgence et les efforts de développement. La cartographie des risques servira d'outil open source accessible à tous via une plateforme en ligne gratuite-portal en ligne d'information sur les risques et catastrophes. Toutes les données et informations sur les risques compilées et générées par le projet d'évaluation des risques sont intégrées, organisées et mises à la disposition du grand public sur le portail. (www.rtnb.bi)

Gitega: Plus de 8 mille plants d'eucalyptus plantés sur la chaîne de montagne Cene-Murago



Dans le cadre du jeudi dédié à l'environnement, le Gouverneur de la province Gitega Monsieur Venant Manirambona s'est

joint à la population de la commune Makebuko, zone Maramvya le 16 décembre 2021 dans les travaux de plantation des plants d'arbres d'eucalyptus sur la chaîne de montagne Cene-Murago. Les travaux de plantation des plants d'arbres sur cette chaîne ont vu la participation des autorités administratives et communales, des forces de l'ordre et de la sécurité, venus de différents camps. Ils ont pu planter plus de 8 mille plants d'arbres.

Dans son message à la population de la zone Maramvya, commune Makebuko, en marge de ces travaux, le Gouverneur de Gitega Monsieur Venant Manirambona a remercié les unités de police, les militaires et la population pour leur participation massive dans les travaux de protection de l'environnement dans le cadre du projet « Ewe Burundi urambaye ». Il a ensuite sensibilisé la population de sa province à répondre au projet « Ewe Burundi urambaye » afin de protéger l'environnement.

ronnement.

Monsieur Venant Manirambona a invité la population à planter des eucalyptus sur les montagnes et de planter les arbres agro forestiers dans les champs de cultures. Il a exhorté la population de Gitega à bien entretenir les plans d'arbres plantés dans le cadre du projet du gouvernement « Ewe Burundi urambaye » et surtout d'éviter les feux de brousses.

Après la zone Maramvya, le Gouverneur de Gitega a continué ses travaux dans la zone Murenda de la commune de Makebuko où il a distribué 560 tôles pour la couverture de 28 maisons de la population de la communauté Batwa vivant dans le village de Murenda. Le Gouverneur a exhorté cette population Batwa du Village de Murenda en commune Makabuko à éviter la mauvaise habitude de vendre les tôles qui leur sont données comme elle le faisait jadis. Il a indiqué que ces tôles sont données par le gouvernement pour leur assurer de meilleurs logements.

La distribution des tôles se poursuivra dans d'autres sites des Batwa de la province de Gitega comme l'a promis le gouvernement laborieux et responsable qui veut le bien-être de sa population, a martelé le gouverneur de Gitega. (www.rtnb.bi)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi